

Les missions de l'ADIL 66

La vocation de l'ADIL consiste à offrir **gratuitement** aux particuliers et aux professionnels (publics ou privés) un **conseil juridique, financier et fiscal sur le logement, l'habitat et l'urbanisme**.

Ces informations sont **délivrées de façon neutre et personnalisée sur rendez-vous à Perpignan, par téléphone ou dans l'une de ses permanences tenues dans tout le département (les Vendredis de l'ADIL)**.

Conseils gratuits et neutres.

Les conseillers juristes de l'ADIL 66 **vous conseillent** sur les **contrats de location**, les **financements**, les **contrats (construction, assurance, prêt..)**, la **fiscalité**, la **copropriété**, la réglementation sur la **qualité de l'habitat** et les **relations avec les professionnels**.

◆ La location

Droits et obligations du locataire et du propriétaire, nature du **bail**, le **loyer**, les **charges**, l'**état des lieux d'entrée ou de sortie**, les **réparations locatives**, les démarches pour trouver un **logement social**, un **garant** ou encore le financement d'un **dépôt de garantie**.

◆ Le financement

Prêts et aides mobilisables, démarches à effectuer, premier **plan de financement** ou un **diagnostic financier** adapté à la situation personnelle.

◆ Les contrats

Contrat de **vente**, contrat de **construction**, contrat d'**entreprise**, contrat de **maîtrise d'œuvre**, contrat de **prêt** et contrat d'**assurance** lié à l'emprunt, la construction et à l'habitation.

◆ La fiscalité

Projet d'investissement locatif et avantages fiscaux, droits de mutation, plus-value.

◆ La copropriété

Immatriculation des copropriétés, **assemblée générale**, **travaux**, **charges** de copropriété, règles de **majorité**, conseil **syndical**...

◆ La réglementation sur la qualité de l'habitat

Notions et procédures liées à la qualité de l'habitat, notamment concernant la **décence**, l'**insalubrité**, l'**amiante**, le **plomb**, les **termites** et la maîtrise de l'énergie.

◆ Les relations avec les professionnels

L'ADIL répond à toutes les questions relatives aux engagements pris auprès de professionnels tels que : **agent immobilier**, **notaire**, **syndic**, **architecte**, **constructeur**, **maître d'œuvre** et **établissement de crédit**.

Au service de ses partenaires, acteur de l'habitat.

Par son activité quotidienne, l'ADIL constitue un **outil privilégié d'observation des problèmes de logement dans le département.**

L'analyse des questions des usagers, de leur titre d'occupation (propriétaire ou locataire), de leur âge apporte autant d'éléments d'informations utiles aux collectivités locales, à l'administration et aux professionnels sur les préoccupations et les besoins en matière de logement et d'environnement.

Ces informations permettent d'alimenter des études locales telles que l'Observatoire des Loyers, de répondre à des questionnaires nationaux (ex : les freins des propriétaires bailleurs pour réaliser les travaux). Enfin, l'ensemble de ces données sont transmises à l'ANIL qui en rédige une synthèse nationale.

Dans ce cadre, nous sommes amenés à répondre à de nombreuses questions de particuliers, d'assistantes sociales, de collectivités ... concernant l'état du logement, les obligations des parties en présence, les aides mobilisables.



📍 2 Rue Pierre
Dupont, Résidence les
Terrasses du Castillet

66000 PERPIGNAN

☎ 04 68 52 00 00

💻 www.adil66.org

📘 [facebook.com/adil66.com](https://www.facebook.com/adil66.com)

🌐 [linkedin](#)

Ce que l'ADIL ne fait pas.

- Elle ne remplit **aucune fonction commerciale ou de négociation.**
- Elle ne remplit **pas la mission de défense du consommateur** : si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête en ce domaine, à orienter le public vers les organismes spécialisés.
- Elle ne remplit **pas de fonction opérationnelle** : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financement, diagnostics immobiliers, en ce domaine également, l'ADIL oriente vers des organismes spécialisés.